

Talence, le 18.09.2025

Communiqué de presse

Talence récompensée par une 4^{ème} fleur du label *Villes et Villages Fleuris*

Le palmarès 2025 du Conseil National des Villes et Villages Fleuris vient d'être dévoilé : Talence décroche la 4^e fleur, la plus haute distinction, qui récompense à la fois la qualité du cadre de vie, la cohérence des aménagements et l'engagement des services municipaux. Cette 4^e fleur, détenue par moins de 300 villes en France, fait de Talence l'une des trois seules communes de Gironde à atteindre ce niveau d'excellence.

« L'obtention de la 4^e fleur vient récompenser la priorité accordée à la nature et à l'écologie urbaine à Talence, ville fortement marquée par la densité urbaine. Cette distinction souligne également l'engagement de la municipalité dans une démarche de développement durable et de lutte contre les effets du changement climatique. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de notre travail et remercions particulièrement les services de la Ville pour leur engagement dans l'atteinte de cet objectif. » — Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence

L'aboutissement d'un engagement collectif

Talence avait obtenu sa 3^e fleur en 2019. L'obtention de cette 4^e fleur confirme et valorise les efforts constants menés depuis plusieurs années pour intégrer davantage de nature et de biodiversité en ville. La candidature a reposé sur la présentation d'un dossier détaillé, illustrant les actions mises en place : 116 hectares d'espaces verts, plus de 300 arbres plantés depuis 2020, un plan zéro pesticide en vigueur depuis 2012, des jardins partagés et des parcs labélisés LPO, de nombreux projets pédagogiques menés avec les écoles, etc.

En mai dernier, le jury national a visité la commune. Il a observé les aménagements, visité plusieurs sites, échangé avec les élus et les équipes municipales. Les critères pris en compte ont été nombreux : qualité paysagère, diversité des plantations, gestion de l'eau et des sols, respect de la biodiversité, mais aussi cohérence des projets et implication des habitants.

Le label "Villes et Villages Fleuris"

Créé dans les années 1950 pour encourager les communes à améliorer le quotidien de leurs habitants, le label "Villes et Villages Fleuris" repose sur plusieurs critères : qualité des espaces publics, gestion de l'eau et des sols, accueil, services proposés et biodiversité. L'attribution de la 4^e fleur, plus haut niveau de distinction, récompense non seulement l'embellissement floral, mais aussi l'engagement de la ville en faveur du développement durable.

Chaque jour, les équipes municipales travaillent pour relever ces défis : prendre en compte le changement climatique, renaturer les espaces et adapter la ville aux nouveaux modes de vie, bien au-delà de l'aspect esthétique.

Un cadre de vie attractif

Au-delà de la reconnaissance officielle, ce label récompense des actions qui bénéficient directement aux Talençais. La Ville a notamment requalifié plusieurs places et cours d'école, développé des espaces partagés et mis en valeur son patrimoine bâti et ses jardins. Talence continue également d'améliorer son cadre de vie avec des projets de verdissement et de biodiversité, comme le plan "Vert chez vous", qui garantit à chaque habitant un espace de fraîcheur accessible à moins de dix minutes à pied.